

COMITÉ DE LIAISON

COMPTE RENDU RENCONTRE 24

PLAN DE RESTAURATION

1er OCTOBRE 2025 VERSION ADOPTÉE



INFORMATIONS GÉNÉRALES	
Durée de la rencontre	► 18H40 @ 21H10
Nombre de participants	 6 participants Excluant les représentants Hecla
À noter	 Ce compte rendu n'est pas un verbatim Il est rédigé de façon à représenter les échanges tenus Le masculin est utilisé afin d'alléger le texte seulement

1. MOT DE BIENVENUE

Mme Larouche souhaite la bienvenue à tous. Elle invite M. Gosselin à se présenter, qui partage qu'il a joint Hecla en décembre 2024. Il travaille en environnement depuis 30 ans, tant au sein de projets miniers qu'en environnement pour d'autres secteurs.

2. OBJECTIFS DE LA RENCONTRE

Mme Larouche présente les objectifs de la rencontre, qui consistent à :

- Échanger sur :
 - La thématique restauration
 - Le Projet de la Halde EMCP
- Bonifier la mise à jour annuelle des parties prenantes
- Valider la forme et le contenu du Rapport annuel 2025 du Comité
- Bonifier le PLGC
- Convenir du Plan de travail 2026

3. VALIDATION DU DÉROULEMENT

Elle valide ensuite le déroulement proposé auprès des membres et ceux-ci sont d'accord.

4. PARTAGE SST OU ENVIRONNEMENT

Mme Larouche invite les membres à procéder à un partage SST - Santé et sécurité au travail ou environnement.

Intervention 1.

Un participant mentionne qu'au lac Pajegasque, le Regroupement participe à un réseau de surveillance volontaire de la qualité de l'eau. Le phosphore d'habitude est autour de 9. Cette année il a monté à 11. Il mentionne que les données de juillet et août restent à venir et que le niveau de l'eau très bas empire la situation.

Intervention 2.

Un membre demande quelle est la source qui fait augmenter le phosphore.

Intervention 3.

Le participant répond que c'est majoritairement en raison de fosses septiques non-conformes autour du lac.

5. TOUR DE TABLE

Mme Larouche invite les membres à procéder au tour de table – Échos du milieu.

ÉCHANGES

Intervention 4.

Un membre partage qu'il occupe le siège citoyen Abitibi-Ouest. Il occupait un poste de coordonnateur environnement dans le passé et est familier avec le domaine minier. Il tient à partager qu'en lien avec les récents événements survenus à Normétal, il est très important de veiller sur les gens qu'on aime. L'entraide dans les petits villages c'est important.

Intervention 5.

Un participant mentionne occuper le siège environnement. Il explique qu'il est responsable des travaux terrain à l'OBVAJ - Organisme de bassin versant Abitibi-Jamésie. Entre autres l'organisme fait le suivi de la petite rivière Eva et de la rivière Bourlamaque pour le benthos. Le suivi de ces deux rivières est mené depuis 2017 pour évaluer, entre autres, l'impact des changements climatiques.

Intervention 6.

Un membre partage qu'il représente le siège municipal pour le Nord-du-Québec. En plus d'être directeur d'un service communautaire, il siège aussi au conseil d'établissement scolaire. Il partage que plusieurs nouvelles personnes sont en postes à VVB, dont une officière municipale à Valcanton et une nouvelle à Villebois depuis peu. Une nouvelle coordonnatrice communautaire du CISSS – Centre intégré de santé et de services sociaux vient donner un coup de main. Ce qui aide à redonner du vent dans les voiles. Il y a une belle motivation au sein des équipes du milieu.

Intervention 7.

Un participant explique qu'il occupe le siège citoyen Nord-du-Québec en plus d'être impliqué au sein du Regroupement des propriétaires de chalets du lac Pajegasque. Il partage que la station de lavage sera prête l'été prochain et que le sentier pédestre est presque prêt. Il souligne que le projet de lampadaires vise à assurer une meilleure sécurité la nuit, mais le Regroupement est en attente d'Hydro-Québec.

Intervention 8.

Un membre souhaite la bienvenue à M. Gosselin et explique qu'il occupe le siège éducation. Il informe le Comité que des projets à l'UQAT – Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue sont en attente de financement, dont un projet d'acquisition d'équipements et de développement des laboratoires de biomatériaux et d'impression 3D à La Sarre.

Intervention 9.

Un participant partage qu'il occupe le siège socioéconomique pour la région Nord-du-Québec. Il rappelle que l'organisation territoriale est différente dans le secteur de la mine. Par exemple, il n'y a pas de MRC – Municipalité régionale de comté. Le participant est aussi directeur général de l'ARBJ – Administration régionale Baie-James, l'interlocuteur du gouvernement en matière de développement économique pour les citoyens allochtones de la région. L'ARBJ gère aussi des fonds d'investissement privés et du capital de risques pour appuyer des projets d'entrepreneurs par exemple, s'il y a des gains pour la communauté. L'ARBJ gère aussi un Fonds minier avec la SDBJ – Société de développement de la Baie-James et est propriétaire du réseau de fibre optique. Concernant la maximisation des retombées, l'ARBJ présentera sous peu sa nouvelle stratégie, développée en collaboration avec une firme externe. Il se dit heureux de voir le Nord-du-Québec maintenant mentionné dans les écrits produits par Hecla et reconnait que ça a beaucoup évolué. L'équipe d'Hecla a beaucoup progressé. Il poursuit en mentionnant que l'ARBJ a conservé beaucoup de pouvoir des défuntes CRÉs – Conférences régionales des élus, que les autres régions ont perdus. Il mentionne que FaunENord est en démarche pour devenir un CRE - Conseil régional de l'Environnement.

Mme Larouche remercie les membres pour leurs partages. Elle prend un moment pour expliquer les mesures de soutien psychologique offert à la mine considérant que plusieurs personnes ont été touchées par le drame survenu à Normétal.

6. SUIVI DE LA RENCONTRE PRÉCÉDENTE

Mme Larouche enchaîne en présentant les suivis de la dernière rencontre [R23].

SUGGESTIONS	AVANCEMENT
IL A ÉTÉ SUGGÉRÉ : De renommer la stratégie : Opération Caribou d'Hecla Québec	✓ Vendue!
D'ajuster le calendrier de travail 2026 pour tenter d'éviter le mois de juin	✓ Évaluée – sera discuté aujourd'hui
ENGAGEMENTS	
 HECLA S'EST ENGAGÉ À : ❖ Présenter au comité les intentions de restauration en lien avec les infrastructures du projet des futures fosses lorsqu'elles seront disponibles 	□ À venir
SUIVIS	
LES SUIVIS À EFFECTUER SONT : Partager le compte rendu de la R23 pour commentaires	✓ Fait
Publier l'invitation aux citoyens de consulter le rapport annuel du comité sur le nouveau tableau publicitaire disponible à Ste-Germaine-Boulé	✓ Fait
✓ Procéder au rappel annuel de la PGS selon des canaux de communication convenus	✓ Fait

Mme Larouche invite les membres à commenter les suivis. Ceux-ci n'ont pas de commentaire.

7. RETOUR SUR LE COMPTE RENDU R23

Mme Larouche explique que des bonifications mineures ont été apportées au compte rendu de la dernière rencontre, sans toutefois en altérer le contenu. Ce dernier est donc adopté et rendu public sur le site web.

8. PLAN DE RESTAURATION

M. Gosselin débute en rappelant à quoi servent les plans de restauration minière. En somme, il porte à l'attention des membres que :

- Ces plans doivent être remis à jour tous les 5 ans
- Une approbation des instances gouvernementales suit chaque mise à jour
- Ces plans servent à évaluer les coûts de restauration pour pouvoir déposer les sommes nécessaires en garantie

Il mentionne qu'il est important de maintenir un lien de confiance avec les consultants et les ministères dans ce processus. Chaque site est unique et le but est de limiter les impacts environnementaux. Il faut bien reprofiler les haldes pour qu'elles s'insèrent naturellement dans un paysage. Il faut aussi que ces nouvelles montagnes artificielles puissent être utilisées par la faune.

M. Gosselin présente ensuite les nouveautés et les prochaines étapes, dont :

- La production du Plan de restauration pour le Projet des futures fosses
- La préparation du Plan de revalorisation de la HM3

Il mentionne que pour la HM3, l'équipe a dû élaborer un plan correcteur, pour lequel un suivi est fait tous les mois. Il partage que toutes les mesures sont adressées et que l'équipe a répondu à toutes les exigences, tant celles du gouvernement fédéral que du provincial. L'intention est de faire une présentation à cet égard en janvier prochain.

ÉCHANGES

Intervention 10.

Un membre demande si les Premières Nations sont incluses et consultées concernant le Plan de restauration et ses mises à jour.

M. Gosselin répond que oui.

Mme Larouche répond qu'en effet, l'équipe est en contact avec la Première Nation Abitibiwinni sur une base régulière.

Intervention 11.

Un participant demande quel est l'ordre de grandeur de la garantie financière versus les profits générés par la mine.

M. Gosselin répond qu'en raison de l'ampleur du site minier, ça dépasse les 100 millions de dollars.

Intervention 12.

Un membre commente que ça veut dire que l'effort est énorme pour éviter d'avoir de nouveaux sites orphelins.

Intervention 13.

Un participant demande si parmi les usages futurs il est prévu que le site soit ouvert et accessible à la grande faune ou s'il y aura des clôtures.

M. Gosselin répond que le tout reste à être défini, dont l'ennoiement possible des fosses et la fermeture des accès aux galeries souterraines.

Intervention 14.

Le participant redemande si les orignaux pourront circuler ou s'il y aura des grillages.

M. Gosselin répond que oui. Mais ce sera à voir selon les exigences de sécurité. Il ajoute que sur certains sites miniers restaurés, les oiseaux sont aussi très présents.

Intervention 15.

Un membre souligne qu'il faut faire attention pour éviter que le site ne devienne une épicerie pour les prédateurs, dont les loups pour le caribou.

M. Gosselin répond qu'en effet, les chemins créés par l'entreprise pour les activités d'exploration, les loups en profitent et il faut les condamner et les fermer.

9. PROJET DE LA HALDE EMCP

M. Gosselin poursuit en présentant la nouvelle mouture du Projet de la halde EMCP – East Mine Crown Pillar. Il mentionne que ça a été une surprise pour lui d'apprendre que le remplissage de la fosse, à la suite de l'épanchement de la HM3, s'est fait sans autorisation. Il y a eu une ambiguïté et de la confusion quant à l'autorisation, tant du côté du ministère que d'Hecla. Une non-conformité a été reçue en ce sens. La demande d'autorisation pour le Projet de Halde au-dessus de la fosse a été déposée et M. Gosselin affirme s'attendre à recevoir l'autorisation d'ici la fin octobre.

Intervention 16.

Un membre demande si la gestion de l'eau de la halde à long terme sera incluse dans le prochain Plan de restauration.

M. Gosselin répond que oui.

Intervention 17.

Un participant dit comprendre qu'il y a un drain en attendant qui prend l'eau de la halde et l'envoie sous terre, mais demande après où ira cette eau.

M. Gosselin répond que le drain a été aménagé dans la Fosse XMCP qui est l'extension ouest de la Fosse EMCP. L'eau s'infiltrant sous la halde vers la mine souterraine (mine Est) est ensuite pompée vers le bassin d'eau de procédé. En fin de vie l'impact sur les eaux souterraines sera évalué.

10.MISE À JOUR OPÉRATIONS

Mme Larouche présente la fréquence à ce jour en matière de SST – Santé et sécurité au travail. Elle souligne qu'il n'y a pas de changements en lien avec les opérations. Elle porte à l'attention des membres les efforts déployés pour sensibiliser les équipes à l'harmonisation des usages pour la chasse. Elle souligne aussi que la communication est fluide avec les utilisateurs du territoire. Elle termine en présentant les activités tenues dans le cadre de :

- La Journée nationale de la vérité et de la réconciliation
- Et des Journées familiales Hecla Québec
 - Tenues 2 fins de semaine de suite pour être inclusifs envers tous les travailleurs

ÉCHANGES

Intervention 18.

Un membre demande si les opérations souterraines continuent seulement à cause du prix de l'or.

Mme Larouche répond qu'en effet, des chantiers moins rentables auparavant sont exploités en ce moment.

M. Gosselin ajoute que plusieurs scénarios sont en réévaluation et que les gens sont optimistes.

11.PROJET DES FUTURES FOSSES

Mme Larouche présente les mises à jour du Projet et les prochaines étapes. Parmi celles-ci on compte entre autres :

- La mise à jour officielle de l'échéancier
- La mise à jour du design, qui sera présenté au Comité dès que possible
- Le lancement de la Plateforme en ligne pour que les gens puissent s'informer et émettre leurs commentaires sur le Projet

M. Gosselin partage que l'étude de faisabilité économique est réalisée par l'une des équipes sous sa charge. Il mentionne que vers la fin octobre, l'équipe aura certaines certitudes en lien avec l'emplacement des infrastructures.

12. RELATIONS COMMUNAUTAIRES

Mme Larouche porte à l'attention des membres qu'au fil des 18 éditions passées, au sein de tous les partenaires, le Challenge Hecla Québec - Beattie a permis d'amasser :

- √ 92 000 \$ remis à des organismes communautaires
- 330 005 \$ de bénéfices cumulatifs générés par les dernières éditions du Challenge Hecla Québec
- √ 385 000 \$ investis dans des équipements et infrastructures essentielles pour le Club

Elle présente ensuite les autres contributions communautaires dont :

- ✓ Partenaire au Festival équestre et Rodéo professionnel
- ✓ Partenaire pour les articles scolaires offerts par la Maison Saint-André
- ✓ Partenaire pour la Soupe populaire de la Maison du compagnon
 - Qui offre au moins un repas chaud par jour aux gens dans le besoin
- ✓ Don de bonbons pour l'Halloween pour les jeunes de Valcanton et de Villebois

Mme Larouche termine en soulignant la participation d'Hecla au Tournoi de golf des directeurs, aux côtés des autres entreprises minières de la région, lequel a permis d'amasser 235 000\$ pour Centraide Abitibi-Témiscamingue et Nord-du-Québec.

ÉCHANGES

Intervention 19.

Un membre remercie Hecla pour le support apporté au Club de golf et souligne qu'il s'agit d'un joyau pour la communauté.

Mme Larouche répond qu'en effet, il s'agit d'une infrastructure importante pour l'attractivité de l'entreprise.

Intervention 20.

Un participant partage que le Club a eu des moments difficiles dans le passé et qu'Hecla a permis d'en assurer la pérennité.

Intervention 21.

Un membre mentionne que les besoins débordent à la Soupe populaire. La demande a beaucoup augmenté dernièrement et la clientèle s'est élargie de façon considérable. Les gens sont à la recherche de répit et de calme. Ça se fait ressentir dans tous les services communautaires.

Intervention 22.

Un participant remercie Hecla d'offrir un support financier à la tournée d'échantillonnage du benthos.

13. SUIVIS ENVIRONNEMENTAUX

M. Gosselin présente les non-conformités reçues, dont celle en lien avec le remplissage de la Fosse EMCP et l'épanchement de la halde mixte HM3. Il mentionne que l'une des causes serait liée à des manquements au niveau de la vitesse de déposition. Hecla le reconnait et veut éviter de répéter les mêmes erreurs. En ce qui concerne les non-conformités liées au Bionest Est, il souligne qu'en milieu nordique ce type de système présente certains défis de traitement à cause du froid. Le système électrique qui permet l'alternance d'utilisation des trains de traitement serait notamment à l'origine des défis de conformité.

M. Gosselin poursuit en partageant qu'Hecla a reçu des SAP – Sanctions administratives pécuniaires pour 2 non-conformités déjà présentées au Comité soit celle en lien avec l'entreposage de matières dangereuses à l'extérieur et le dépôt de matériaux dans la fosse EMCP.

Il présente ensuite les principaux déversements et mentionne qu'il est important de souligner que des déversements surviennent dans le cours normal d'opérations.

ÉCHANGES

Intervention 23.

Un membre demande si le déversement de pulpe a été pris en charge.

M. Gosselin répond que oui.

Intervention 24.

Un participant suggère d'ajouter le nombre total de litres.

Mme Lévis répond que cela a déjà été évalué et discuté au sein du Comité. La suggestion n'a pas été retenue parce qu'il ne s'agit pas d'un bon indicateur de performance considérant qu'un déversement de 100 litres d'eau de pluie n'a pas le même impact qu'un déversement de 100 litres de diesel par exemple. Toutefois elle rappelle aux membres que le nouvel indicateur de performance proposé par le Comité sera utilisé dès 2026.

Intervention 25.

Un membre partage que c'est mieux qu'Hecla ait des déclarations de déversement. L'inverse serait inquiétant.

Mme Larouche confirme qu'en effet. De cette façon on sait que les travailleurs sont bien sensibilisés à l'importance de les déclarer et de les gérer de façon responsable.

M. Gosselin poursuit en présentant les permis obtenus depuis la dernière rencontre. Il présente ensuite les demandes déposées pour l'obtention d'autorisations, soit :

- ✓ Le Projet de la halde EMCP
- ✓ Le renouvellement du permis de prélèvement d'eau
- ✓ Le remplissage de la zone recluse près du détournement du ruisseau Kaackakosig

14. FAITS SAILLANTS TSM

Mme Lévis présente l'avancement des objectifs de performance en matière de :

- ✓ Gestion de l'equ
- ✓ Gestion de la biodiversité
- ✓ Gestion des GES Gaz à effet de serre et changements climatiques

Elle porte à l'attention des membres que les résultats pour l'objectif en lien avec le colmatage seront partagés dès que possible. Elle met en lumière que depuis la rencontre de juin le débitmètre à l'usine a été installé et la compilation des données en matière de biodiversité a été complétée.

ÉCHANGES

Intervention 26.

Un membre demande ou est la démarche avec les trousses Water Ranger.

Mme Lévis répond que malheureusement aucun employé ne s'est porté volontaire pour participer.

Intervention 27.

Un participant mentionne que le tout pourrait être offert aux membres du Comité.

M. Lévis répond qu'en effet. Hecla pourra recontacter l'OBVAJ pour échanger sur les prochaines étapes.

Le participant mentionne que l'OBVAJ aura seulement besoin de les récupérer pour refaire sa banque et pourra les prêter à nouveau.

Intervention 28.

Un membre demande en quoi consistent ces trousses.

Mme Lévis répond qu'il s'agit de trousses prêtées par l'OBVAJ qui étaient offertes aux employés Hecla pour faire le suivi de la qualité de l'eau des lacs et des rivières qu'ils utilisent. Il s'agissait d'une suggestion faite au sein du Comité.

15.SUIVI DES SIGNALEMENTS

Mme Larouche explique qu'un nouveau signalement a été reçu depuis la dernière rencontre. Il s'agit du 9e signalement reçu depuis la mise en place de la PGS – Procédure de gestion des signalements. Elle présente ensuite le contexte, les mesures mises en place et les prochaines étapes. Il a été convenu avec le requérant que la reconstruction du chemin se ferait en 2026 seulement. Mme Larouche souligne que le signalement a mené l'équipe à déployer des efforts supplémentaires de sensibilisation des équipes sur l'importance d'informer l'équipe quand il y a des travaux à proximité du site minier, soit dès qu'ils sont situés en zone non-impactée.

ÉCHANGES

Intervention 29.

Un membre demande si le requérant a utilisé le bon canal de communication.

Mme Larouche répond que non, mais qu'il a été informé que la situation était traitée comme un signalement, pour assurer une gestion diligente et s'assurer que ce soit bien documenté.

16. BONIFICATION MAJ DES PP

Mme Larouche partage que l'exercice annuel de mise à jour de la liste des parties prenantes a été réalisé. Cette liste est utilisée lorsqu'Hecla a des communications à partager pour s'assurer d'être inclusif et de n'oublier personne. Elle souligne que cet exercice inclut aussi les groupes qui pourraient partager des points de vue différents d'Hecla ou qui pourraient être moins favorables aux opérations minières. Elle invite les membres à se prononcer s'ils connaissent des organismes, comités, entreprises qui auraient vu le jour dans la dernière année qui pourraient porter un intérêt aux activités d'Hecla.

ÉCHANGES

Intervention 30.

Un membre mentionne que l'ONICSE - Observatoire national sur les incidences des émissions de contaminants sur la santé et l'environnement a vu le jour au sein de l'UQAT récemment.

Mme Larouche remercie le membre et mentionne que ce sera pris en compte.

Intervention 31.

Un participant partage qu'une nouvelle entreprise nommée Carbon AT qui vise à faire de la compensation de GES locale a aussi vu le jour.

Mme Larouche remercie le participant pour cette deuxième bonification.

17.BONIFICATION DU PLGC

Mme Larouche rappelle aux membres que le PLGC – Plan local de gestion de crise d'Hecla vise à parler aux bonnes personnes au bon moment, en situation de crise. En 2024, les membres ont participé en bonifiant les types de risques couverts par le PLGC. Cette année, l'équipe propose que le Comité participe en se prononçant sur les parties prenantes informées en cas de crises de Niveau 2. Mme Larouche explique la gradation des niveaux de crises et invite les membres à porter un regard sur les parties prenantes à ajouter au besoin.

ÉCHANGES

Intervention 32.

Un membre demande si le CISSSAT est inclus au PLGC.

Mme Larouche répond que oui, mais seulement si leur support est requis, donc pour des niveaux de crises supérieurs à 2.

Intervention 33.

Un participant demande s'il serait mieux d'informer les médias avant qu'ils diffusent une information non-vérifiée.

Mme Larouche répond que oui en effet les médias en font partis.

Intervention 34.

Un membre demande si Aurores Info, la plateforme d'information du Nord-du-Québec fait partie des médias prévus.

Mme Larouche répond que de mémoire oui, mais sinon elle sera ajoutée.

Intervention 35.

Un participant partage que pour lui, les familles des employés sont plus importantes que les membres du Comité de liaison. Pour lui, le Comité pourrait ne pas être informé et ce serait correct aussi.

Mme Larouche répond que les familles sont bien sûr informées en priorité, soit sur le champ quand la situation le demande. Les parties prenantes prioritaires sont ensuite informées dans un deuxième temps, par souci de transparence et dans le but de protéger le lien de confiance avec le milieu. Ça permet aussi aux membres d'être plus à l'affut de ce qui se passe. Mme Larouche rappelle aux membres que s'ils sont contactés par les médias, ils sont invités à les référer à Mme Larouche afin de permettre que l'information partagée soit à jour et qu'elle ait été vérifiée.

18. VALIDATIONS RAPPORT 2025

Mme Larouche propose aux membres de conserver les mêmes modalités convenues dans le passé, en ce qui a trait au Rapport annuel du Comité, dont :

- Les objectifs du Rapport annuel
- ✓ Le contenu additionnel
- ✓ Les modalités de distribution

Elle demande aux membres si le tout leur convient, surtout s'ils sont d'accord avec le contenu additionnel qui n'est pas directement en lien avec les contributions des membres. Tous confirment qu'ils sont d'accord.

19.FRAIS DE DÉPLACEMENT

Mme Larouche poursuit en rappelant que les Règles de fonctionnement du Comité prévoient le remboursement de certaines dépenses liées à la participation des membres, dont le kilométrage et le gardiennage. Elle invite les membres à lui retourner le formulaire une fois rempli, accompagné d'un spécimen de chèque pour la comptabilité.

20. VALIDATION CALENDRIER 2026

Mme Larouche termine en présentant la proposition de Calendrier de travail pour 2026. Elle mentionne que la suggestion de tenir deux rencontres à l'automne pour éviter celle de juin a été évaluée, mais que ce n'est pas réaliste pour l'équipe d'Hecla en raison, entre autres, des audits annuels qui se tiennent à cette période. Elle mentionne que l'équipe est consciente que c'est plus difficile pour tous de se rencontrer en juin. Toutefois, elle met en lumière que le tout est temporaire puisqu'après le Projet des futures fosses, le Comité pourra revenir à 3 rencontres par année seulement. Elle invite ensuite les membres à confirmer si le tout leur convient.

ÉCHANGES

Intervention 36.

Un participant demande pourquoi le Comité ne tient aucune rencontre à VVB.

Mme Larouche répond que le Comité y est allé dans le passé, mais que le tout a été changé parce qu'aucune salle adéquate pour les besoins techniques du Comité n'y est disponible.

Intervention 37.

Le participant mentionne qu'il y tient des rencontres souvent et que ça va très bien. Tout le monde traîne des caméras portatives, ça fait partie de la vie.

Mme Larouche répond que l'équipe pourra revérifier les salles disponibles.

Intervention 38.

Le participant affirme qu'il trouve ça inacceptable. En plus, toutes les rencontres devraient être tenues à VVB. Donc ça en prendrait au moins 2 par année.

Mme Lévis apporte la précision que les décisions antérieures liées aux lieux des rencontres ont été discutées et adoptées par les membres du Comité.

Mme Larouche ajoute qu'un effort supplémentaire sera fait pour trouver une salle adéquate.

Intervention 39.

Un membre commente que si plus qu'une rencontre est tenue à VVB, il y aura plus de gens en ligne.

Intervention 40.

Le participant répond que de toute façon, les seuls membres qui comptent sont ceux qui représentent le Nord-du-Québec.

Mme Larouche conclut en disant qu'Hecla fera des démarches pour réserver tout de suite une salle dans le secteur, pour tenter d'avoir le soutien technique nécessaire. Elle souligne qu'elle fera des démarches pour avoir une rencontre à VVB par année.

21. TOUR DE TABLE

Mme Larouche invite les membres à poser un regard sur la rencontre.

ÉCHANGES

Intervention 41.

Un membre remercie tout le monde pour la rencontre.

Intervention 42.

Un participant mentionne que l'obligation d'Hecla est uniquement envers le Nord-du-Québec et non envers l'Abitibi-Ouest.

Intervention 43.

Un membre remercie Stéphane d'avoir participé.

Intervention 44.

Un participant dit merci à Stéphane. Il partage que la présentation était bien et claire. Ce fut une belle rencontre merci.

Intervention 45.

Un membre partage qu'il est satisfait de la présentation et de la transparence d'Hecla. Il remercie l'équipe de prendre le temps de répondre aux questions du Comité.

Intervention 46.

Un participant souligne que parce que les membres du Comité ont des bagages différents, cela fait en sorte que les échanges sont riches. Il partage aussi que l'équipe d'Hecla est toujours préparée de façon exceptionnelle.

M. Gosselin termine en mentionnant qu'en effet, l'équipe a effectué un travail de préparation impressionnant.

22. MOT DE LA FIN

M. Gosselin remercie les membres pour leur honnêteté et partage qu'il est heureux d'avoir fait la connaissance des membres du Comité.

SOMMAIRE DE LA RENCONTRE

DÉCISIONS

LES PARTICIPANTS ONT DÉCIDÉ:

✓ Qu'ils sont d'accord avec le contenu proposé pour le Rapport annuel 2025 du Comité de liaison ainsi qu'avec les modalités de distribution de celui-ci

SUGGESTIONS

II A ÉTÉ SUGGÉRÉ :

- D'offrir les trousses Water Ranger, prêtées par l'OBVAJ, aux membres du Comité de liaison
- D'ajouter l'ONICSE Observatoire national sur les incidences des émissions de contaminants sur la santé et l'environnement de l'UQAT et Carbon AT à la liste des parties prenantes d'Hecla Québec
- ♦ De bonifier la liste des sources d'information d'intérêt en ajoutant Aurores Info, la plateforme d'information du Nord-du-Québec, si elle n'y figure pas déjà
- ♦ De tenir au moins 2 rencontres par année à VVB

ENGAGEMENTS

HECLA S'EST ENGAGÉ À :

- Utiliser le nouvel indicateur de performance en matière de gestion des déversements, dès 2026
- Fournir un effort supplémentaire pour revérifier les salles disponibles à VVB afin d'en trouver une qui réponde aux besoins du Comité de liaison

SUIVIS

LES SUIVIS À EFFECTUER SONT :

- □ Partager le compte rendu de la R24 pour commentaires
- Contacter l'OBVAJ pour échanger sur les prochaines étapes en lien avec les trousses Water Ranger

- ☑ Partager les résultats pour l'objectif en lien avec le colmatage dès que possible :
 - Réduction de 10 % en juin, 5 % en juillet, 10 % en août et 8 % en septembre
 - Donc l'objectif a été atteint 12 mois sur 15, soit 80 % du temps

ANNEXE I
LISTE DES PARTICIPANTS

MEMBRES DU COMITÉ DE LIAISON ET SECTEUR REPRÉSENTÉ

- M. Florent Gilles, Secteur environnement Abitibi-Ouest et Nord-du-Québec
- M. Gaetan Provencher, Secteur résident Nord-du-Québec
- Mme Isabelle Métivier, Secteur éducation Abitibi-Ouest et Nord-du-Québec
- Mme Karine Lacroix, Secteur municipal Nord-du-Québec
- Mme Marie-Claude Brousseau, Secteur économique Nord-du-Québec
- Mme Vicky Ledoux, Secteur résident Abitibi-Ouest

MINE CASA BERARDI

- Mme Mélissa Larouche, Coordonnatrice aux communications et relations avec le milieu
- M. Stéphane Gosselin, Directeur développement durable
- Mme Véronique Lévis, Aviseur senior RSE

ANNEXE II ORDRE DU JOUR



RENCONTRE nº 24

COMITÉ DE LIAISON MINE CASA BERARDI

1er octobre 2025 – 18H30 à 21H

Bureau Hecla Québec - La Sarre

ORDRE DU JOUR

- 1. Mot de bienvenue
- 2. Objectifs de la rencontre
- 3. Validation du déroulement de la rencontre
- 4. Partage Santé & Sécurité Environnement
- 5. Tour de table Échos du milieu
- 6. Suivis de la rencontre précédente
- 7. Retour sur le compte rendu de la rencontre précédente
- 8. Thématique Restauration
- 9. Projet de la halde EMCP
- 10. PHOTO DE GROUPE POUR LE RAPPORT ANNUEL

*** PAUSF ***

- 11. Mise à jour opérations
- 12. Mise à jour Projet des futures fosses
- 13. Mise à jour relations avec la communauté
- 14. Suivis environnementaux
- 15. Faits saillants TSM
- 16. Suivi des signalements
- 17. Bonification de la mise à jour annuelle des parties prenantes
- 18. Bonification du PLGC Plan local de gestion de crise
- 19. Validations en vue du Rapport annuel 2025 du Comité
- 20. Frais de déplacement de 2025
- 21. Convenir du Calendrier de travail 2026
- 22. Tour de table
- 23. Mot de la fin

ANNEXE III PRÉSENTATION D'HECLA QUÉBEC





OBJECTIFS DE LA RENCONTRE

RESPONSABLE, SÉCURITAIRE, INNOVANTE

- ► Échanger sur :
 - La thématique restauration
 - Le Projet de la Halde EMCP
- Bonifier la mise à jour annuelle des parties prenantes
- Valider la forme et le contenu du Rapport annuel 2025 du Comité
- Bonifier le PLGC
- Convenir du Plan de travail 2026



VALIDATION DU DÉROULEMENT

RESPONSABLE, SÉCURITAIRE, INNOVANTE

- 1. Mot de bienvenue
- 2. Présentation des objectifs de la rencontre
- 3. Validation du déroulement de la rencontre
- 4. Partage Santé & Sécurité Environnement
- 5. Tour de table Échos du milieu
- 6. Suivis de la rencontre précédente
- 7. Retour sur le compte rendu de la rencontre précédente
- 8. Thématique restauration
- Projet de la Halde EMCP
- 10. Photo de groupe pour le Rapport annuel

PAUSE VERS 19H30

- 11. Mise à jour opérations
- 12. Mise à jour du Projet des futures fosses
- 13. Mise à jour relations avec la communauté
- 14. Suivis environnementaux
- 15. Faits saillants TSM
- 16. Suivi des signalements
- 17. Bonification de la mise à jour annuelle des parties prenantes
- 18. Bonification du PLGC Plan local de gestion de crise
- 19. Validation du contenu à inclure au futur Rapport annuel 2025 du Comité
- 20. Formulaire de remboursement des frais de déplacement pour 2025
- 21. Convenir du Calendrier de travail 2026
- 22. Tour de table
- 23. Mot de la fin









SUIVIS DE LA RENCONTRE PRÉCÉDENTE

RESPONSABLE, SÉCURITAIRE, INNOVANTE

SUGGESTIONS		
IL A ÉTÉ SUGGÉRÉ :	✓ Vendue!	
De renommer la stratégie : Opération Caribou d'Hecla Québec		
D'ajuster le calendrier de travail 2026 pour tenter d'éviter le mois de juin	✓ Évaluée – sera discuté aujourd'hui	
ENGAGEMENTS		
HECLA S'EST ENGAGÉ À :		
Présenter au comité les intentions de restauration en lien avec les infrastructures du projet des futures fosses lorsqu'elles seront disponibles	□ À venir	
SUIVIS		
LES SUIVIS À EFFECTUER SONT :	✓ Fait	
Partager le compte rendu de la R23 pour commentaires		
 Publier l'invitation aux citoyens de consulter le rapport annuel du comité sur les nouveaux tableaux publicitaires disponibles à Ste-Germaine-Boulé 	✓ Fait	
 Procéder au rappel annuel de la PGS selon des canaux de communication convenus 	✓ Fait	

QUESTIONS / COMMENTAIRES







PLAN DE RESTAURATION

RESPONSABLE, SÉCURITAIRE INNOVANTE

MISE EN CONTEXTE

- Les Plans de restauration doivent être mis à jour tous les 5 ans
- Les mises à jour doivent être approuvées par le MRNF et le MELCCFP
- Une garantie financière doit être mise en fiducie pour éviter l'apparition de nouveaux sites orphelins

À QUOI SERT UN PLAN DE RESTAURATION

- Convenir de mesures de restauration à l'avance avec le milieu et les instances gouvernementales
- Pouvoir estimer et prévoir les montants nécessaires pour réaliser les travaux
- Identifier les meilleures méthodes pour remettre le site minier dans un état satisfaisant
 - Limiter la production et la propagation de substances pouvant porter atteinte à l'environnement
 - À long terme, viser à éliminer toute forme d'entretien et de suivi
 - Remettre le site des infrastructures dans un état compatible avec l'usage futur

PLAN DE RESTAURATION

RESPONSABLE, SÉCURITAIRE INNOVANTE

NOUVEAUTÉS DEPUIS OCTOBRE 2024

- Dépôt aux ministères du Plan de restauration version mise à jour 2024 en novembre 2024
- Réception des questions du ministère en juin 2025
- Dépôt des réponses au ministère prévu en octobre 2025

PROCHAINES ÉTAPES

- Production du Plan de restauration pour le Projet des futures fosses
- Préparation du plan de revalorisation de la HM3
- Obtenir l'approbation du MRNF et du MELCCFP pour le plan de revalorisation de la HM3
- Obtenir l'approbation des ministères pour le Plan de restauration 2024
- Déposer les demandes d'autorisations pour les travaux de restauration progressive à venir





RESPONSABLE. SÉCURITAIRE.
INNOVANTE

RAPPEL DU PROJET

- Intention d'étudier le projet annoncé en 2023
- Les études sont terminées
- La demande de permis a été déposée en juillet

RAISON D'ÊTRE

- ▶ Perte d'espace d'entreposage à la HM3
- Capacité d'entreposage dans la fosse jusqu'au niveau du sol, sera atteinte sous peu
- ▶ Besoin d'entreposage pour les stériles issus des Fosses 160 et 134
- Le remplissage au-dessus du sol se ferait dès la fin 2025, si l'autorisation est reçue d'ici là

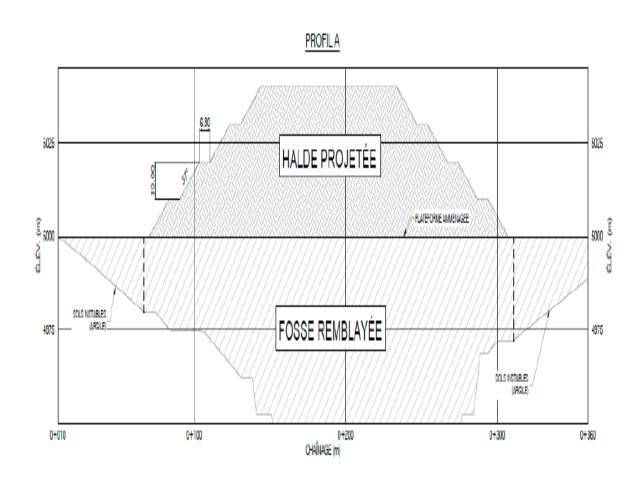


AMÉLIORATIONS APPORTÉES

- Nouvelle équipe interne et externe pour bonifier la conception
- Entreposage au-dessus du sol prévu
- Halde à stériles seulement
- Conception plus sécuritaire
- Hauteur finale prévue de 45 m
- Les intentions de restauration sont les mêmes, soit :
 - De mettre en forme de colline appelé reprofilage des bancs
 - De réduire la hauteur à 30 m
 - De revégétaliser le tout

AVANTAGES DU PROJET

- Permet d'éviter la construction d'une Halde à un endroit non-impacté
- Éviter d'augmenter l'empreinte environnementale de la mine



PROJET DE LA HALDE EMCP

RESPONSABLE. SÉCURITAIRE. INNOVANTE

MESURES DE RÉDUCTION DES IMPACTS PRÉVUES

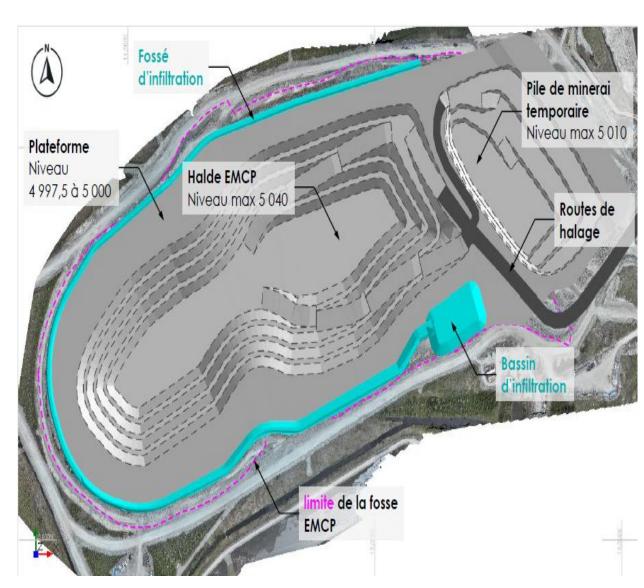
- Aucune construction en dehors de l'emprise de la fosse actuelle
- Conception plus sécuritaire grâce aux changements de matériaux
- Surveillance des travaux durant toute la durée du Projet

MESURES D'ATTÉNUATION DES IMPACTS PRÉVUES

- Ajouts de fossés collecteurs autour pour l'eau de pluie
- ► Ajout d'un bassin pour collecter l'eau de pluie
- Pompé via système de pompage de la mine Est
- L'eau est ensuite envoyée au Bassin d'eau de procédé

MESURES DE SUIVI PRÉVUES

- Surveillance de la sécurité de la halde prévue sur une base régulière
- Instrumentation de surveillance à venir, dont inclinomètre, piézomètre, prises d'images de drones, etc.
- Inspections visuelles quotidiennes









OBJECTIF DE PERFORMANCE SST

- Objectif: 1,70
- Fréquence à la fin août 2025 : 1,83

OPÉRATIONS SOUS-TERRE

- Aucun changement depuis la dernière rencontre
 - Poursuite des opérations
 - Les opérations sous terre vont donc se poursuivre, aussi longtemps que les conditions économiques seront favorables

OPÉRATIONS DE SURFACE

- Aucun changement depuis la dernière rencontre
- ► Fosse 160: L'extraction du minerai se poursuit

EFFORTS D'HARMONISATION DES USAGES POUR LA CHASSE

- Sensibilisation auprès de nos chefs de départements
- Points dans les tables rondes et rencontres SST
- Communications fréquentes avec les utilisateurs du territoire
 - Ex.: Mémos externes lors de travaux terrain



MISE À JOUR OPÉRATIONS

RESPONSABLE, SÉCURITAIRE, INNOVANTE

JOURNÉE NATIONALE DE LA VÉRITÉ ET DE LA RÉCONCILIATION

- Invitation aux employés à porter du orange
- Publication réseaux sociaux

JOURNÉE FAMILIALE HECLA QUÉBEC

- Activité pour les employés et leur famille
- 300 participants













RESPONSABLE. SÉCURITAIRE. INNOVANTE

MISES À JOUR DU PROJET

- Travaux complémentaires de caractérisation en cours
 - Relevés d'arpentage par avion Levée Lidar
 - Échantillonnage des sols
- ▶ Poursuite des entrevues pour bonifier la description du Milieu humain de l'ÉlE Étude d'impact sur l'environnement
- Poursuite de la Démarche de collaboration sur l'eau souterraine
- Rencontres de suivis Post-Phase II avec certaines parties prenantes

PROCHAINES ÉTAPES

- Mise à jour de l'échéancier officiel du Projet à venir
- Mise à jour du design du Projet à venir
- ▶ Lancement de la Plateforme en ligne et Phase III
- Mise à jour de la cédule de consultation Phase IV





MISE À JOUR RELATIONS AVEC LE MILIEU

RESPONSABLE, SÉCURITAIRE, INNOVANTE

CONTRIBUTIONS COMMUNAUTAIRES - IMPLICATIONS ET REPRÉSENTATIONS

- Participation Golf Challenge Hecla Québec
- Participation Golf Tournoi des directeurs Centraide
- Partenaire majeur Club de golf Beattie de La Sarre
- ▶ Partenaire majeur Festival équestre et Rodéo professionnel
- Partenaire articles scolaires Maison St-André
- Maison du compagnon Soupe Populaire
- ▶ Bonbons pour l'Halloween Localités de Valcanton et de Villebois
- Participation Lancement campagne Centraide











SUIVIS ENVIRONNEMENTAUX

RESPONSABLE, SÉCURITAIRE, INNOVANTE

	PARAMÈTRES		NCES	FRÉQUENCE	1100145		RÉSULTATS	COMPARATIF
			PROV	DU SUIVI HECLA	NORME		JUIN À AOÛT	ANNÉE PRÉCÉDENTE
	Débit, pH	✓	✓	En co	ntinu			
	Conductivité, MES, cyanure, arsenic, cuivre, fer, nickel, plomb, zinc		✓	1 x / sei				
	C10-C50		√	1 x / r			✓Ouvert le 2 juin 2025 • Tous les	
	Aluminium, Azote ammoniacal		✓	1 x / semaine	4 x / an			
	Alcalinité, dureté, cadmium, mercure, molybdène, nitrites/nitrates, cyanates, thiocyanates, sulfates, sulfures, thiosulfates		✓	1 x / mois	4 x / an			
	Arsenic, cuivre, cyanure, plomb, MES, NH3, nickel, zinc, radium 226	✓		1x/ser	naine		critères sont conformes à	
EFFLUENT	Alcalinité, cadmium, chlorures, chrome, cobalt, dureté mercure, molybdène, nitrate, phosphore, sulfate thallium, uranium	✓		1 x / mois	4 x / an	Chaque	ce jour Naque	Non-conformité Reçues pour 2023 Bionest qualité Mauvais jour d'échantillonnage
	Aluminium, fer, manganèse, sélénium	✓		1 x / semaine	4 x / an	renconne		
	Toxicité aiguë (Truite, daphnies)	✓		1 x / r	mois			
	Toxicité aiguë (Truite, daphnies)		✓	1 x / mois	4 x / an			
	Toxicité chronique (pseudokirchneriella subcapitata et Cériodaphnia dubia)		✓	4 x /	an			
	Lemna Minor	✓		4 x / an				
	Toxicité sublétale (Mené tête-de-boule, cériodaphnia dubia, pseudokirchneriella subcapitata)	✓		2 x /	an			
VIBRATIONS	Vibrations enregistrées		✓	1 x / sautage		Chaque rencontre	Données non- disponnible	Données non- disponnible
POUSSIÈRES	Suivi de la génération de poussières sur le site pour les rapports annuels	✓	✓	Annu	elle	OCTOBRE	CONFORMIE	CONFORMIE
PARC À RÉSIDUS	Stabilité des ouvrages et niveau d'eau		✓	Interne : Externe :		OCTOBRE	CONFORME	CONFORME
DÉVERSEMENTS	Tout déversement	✓	✓	En co	ntinu	Chaque rencontre	CONFORME	Non- conformité reçue pour déc. 2023

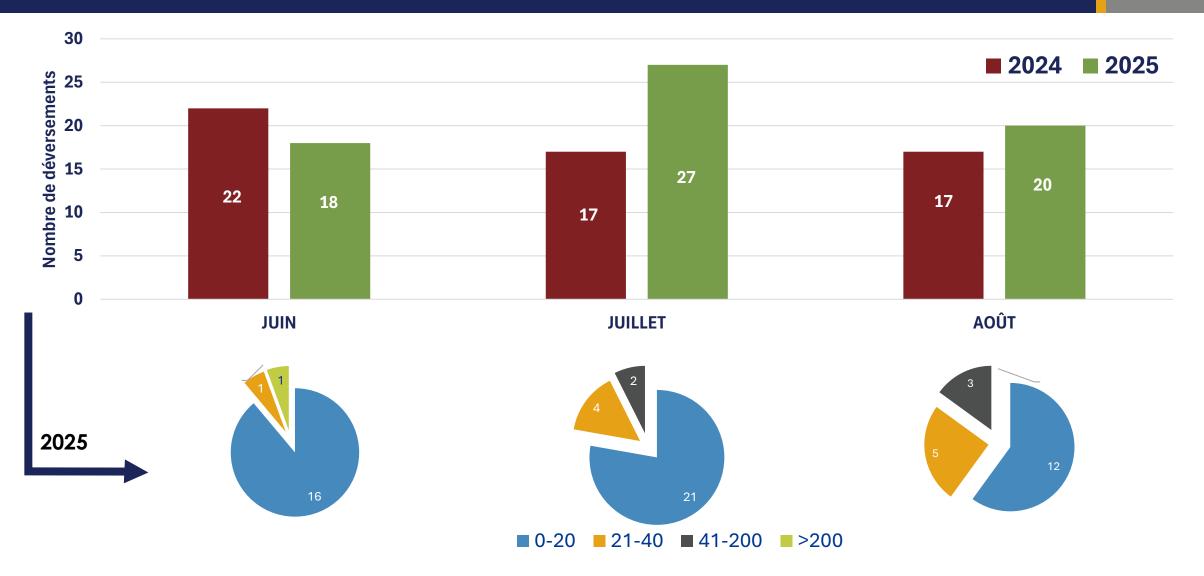
SUIVIS ENVIRONNEMENTAUX- DÉVERSEMENTS

RESPONSABLE, SÉCURITAIRE, INNOVANTE

MOIS	2024	2025	PRODUITS	VOLUME (L/KG)	LOCALISATION
JUIN	22	18	 Antigel Ciment Diesel Huile à moteur Huile hydraulique Hydrocarbures Poussière de minerai Sulfate ferrique 	0,5 à 500 litres	 Dépoussiéreur du laboratoire de l'usine Sous terre Remblai en pâte
JUILLET	17	27	 Antigel Chaux grossière Diesel Huile hydraulique Huile à moteur Pulpe 	1 à 50 litres	Fosse 160Pad à minerais
AOÛT	17	20	 Chaux Ciment Diesel Huile hydraulique Huile usée Pulpe Sulfate de cuivre 	1 à 200 litres	UsineSous terre

SUIVIS ENVIRONNEMENTAUX- DEVERSEMENTS

RESPONSABLE, SÉCURITAIRE, INNOVANTE



SUIVI DES DEMANDES DE PERMIS DEPUIS JUIN 2025					
PERMIS OBTENUS	PERMIS DÉPOSÉS	PERMIS À DÉPOSER			
✓ Débroussaillage pour entretien sous une ligne électrique	 Halde au-dessus de la Fosse EMCP pour entreposage de stérile Renouvellement de permis de prélèvement d'eau Remplissage zone recluse – détournement du ruisseau Kaackakosig 	□ Utilisation de la Fosse 160 pour déposition des résidus			





GESTION DE L'EAU

OBJECTIFS		AVANCEMENT		
1.	Réduire de 5 % mensuellement le volume d'eau de dénoyage pompé sous terre en améliorant le colmatage des fuites de juillet 2024 à décembre 2025	 À ce jour : ✓ Réduction de 1, 7 % en juillet et 4 % en août et septembre ✓ Réduction de 9 % pour octobre et de 7 % pour novembre et décembre ✓ Réduction de 10 % pour janvier,9 % pour février et 3 % pour mars ✓ Réduction de 6 % en avril et 7 % en mai ✓ Réductions pour juin, juillet et août à venir ✓ Objectif atteint 7 mois / 11 en date de juin ✓ Les efforts se poursuivent 		
2.	Créer un Groupe de travail (GDTGE) interne sur la gestion de l'eau pour maximiser la synergie entre les départements	 ✓ Le GDTGE a été mis en place en septembre 2023 ✓ Mesures mises en place pour avoir une fréquence plus régulière / adaptée aux enjeux prioritaires / mensuelle au lieu de trimestrielle ✓ Exemple de réalisation : enfouissement de la conduite Ouest-Est ✓ Les efforts se poursuivent 		
3.	Améliorer la collecte de données en lien avec notre consommation d'eau	 Des améliorations potentielles ont été discutées lors de la première rencontre du GDTGE Débitmètre reçu pour mesurer la consommation d'eau propre à l'usine Installation et branchement du débitmètre finalisé Création d'un document de suivi journalier des eaux pompées par toutes les composantes du site 		

AVANCEMENT OBJECTIFS DE PERFORMANCE

RESPONSABLE, SÉCURITAIRE, INNOVANTE

GESTION DES GES ET DES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

GESTION DES GES ET DES CHANGEMENTS CLIMATIQUES					
OE	BJECTIFS	AVANCEMENT			
1.	 CONTINUER À RÉDUIRE NOS GES Réduction de l'usage du diesel Baisse de 70 000 L de diesel par mois soit 2 515 tonnes de CO_{2eq} annuellement Possible grâce à l'amélioration du procédé de traitement à l'usine de façon à éliminer le concassage secondaire 	 ✓ Amélioration du procédé de traitement complété ✓ Démobilisation des équipements complétée ✓ Le concassage secondaire du minerai a été éliminé 			
2.	 POURSUIVRE NOTRE TRANSITION ÉNERGÉTIQUE Transition du diesel à l'hydroélectricité Baisse de 72 000 L de diesel par année soit 200 tonnes de CO_{2eq} Possible grâce au changement de source d'énergie utilisée pour la ligne de dénoyage de la fosse 160 	 Tous les équipements électriques spécialisés commandés sont reçus sur le site en novembre 2023 Modification de l'unité de pompage sera faite en février 2024 Installation des panneaux électriques La deuxième unité de pompage est arrivée en novembre 2023 Il est prévu de compléter les installations au printemps 2024 En attente des câbles électriques récupérés de sous terre Finalisation de l'installation du deuxième conteneur Le projet est complété à 100 % 			

AVANCEMENT OBJECTIFS DE PERFORMANCE

RESPONSABLE, SÉCURITAIRE, INNOVANTE

GESTION DES GES ET DES CHANGEMENTS CLIMATIQUES - Suite

OB	JECTIFS	AVANCEMENT
3.	 AMÉLIORATION CONTINUE DE NOS SUIVIS ET NOTRE GESTION Acquisition de données locales de température et de précipitation Possible grâce à l'installation d'équipements de suivi pour les précipitations Permettra de comparer avec les données d'Ouranos et de l'Atlas Climatique Canada Et de raffiner nos modèles de prédiction des impacts potentiels des changements climatiques 	 Des soumissions ont été demandées et reçues pour deux nouvelles stations météo au site Il est prévu de compléter les installations au printemps 2025 Installation prévue dès que les toits seront dégelés Pièces de montage manquantes Les stations sont en positions sur les toits Reste à les connecter au système Visite de site avec le fournisseur Formations en lien avec les stations La comparaison des données réelles avec celles d'Ouranos est à venir en Q2 2025 Le raffinement de nos modèles de prédiction est à venir en 2025
4.	 RENOUVELER NOTRE ADHÉSION VOLONTAIRE AU PROGRAMME DE GDP Signer un nouveau contrat d'ici la fin 2025 Augmenter notre participation à 75 % des défis offerts Par année À partir de l'hiver 2025-2026 Se fixer une cible de réduction moyenne par défi en Kw D'ici la fin de l'année 2025 	 Approbation du Contrat par le Surintendant Autorisation donnée au Chef électricien pour la signature prochaine Signature du contrat avec Hydro-Québec Fixer la cible de réduction moyenne par défi Bien communiquer les intentions en matière de défis participé et de cible de réduction moyenne

RESPONSABLE. SÉCURITAIRE. INNOVANTE

GESTION DE LA BIODIVERSITÉ

OBJE	CTIFS	AVANCEMENT
1.	 Consolider et améliorer la gestion des connaissances Rapatrier, gérer et cartographier les connaissances Construction d'une base de données globale – Outil d'aide à la décision Projet de cartographie dynamique évolutive dans le temps Élaborer un système de gestion de la biodiversité 	 Processus de sélection de l'information utile à avoir à la base de données en cours Embauche d'une ressource support pour compilation des données Compilation des études complétée à 100 % Reste à monter la cartographie dynamique
2.	 Il s'agit d'un Module en soi qui sera ajouté au SGE - Système de gestion environnementale de la mine Casa Berardi 	 ✓ Le SGE est complété ☐ Le module Biodiversité est en cours
3.	 Outiller les travailleurs pour signaler la présence d'espèces à statut sur le site afin de mieux comprendre leur utilisation du site minier Les actions à venir pourraient inclure un calepin d'identification des espèces à statuts Une Procédure de notification d'observation Une Fiche d'observation Des balises pour l'intégration des données à la base de données / cartographie dynamique 	 Activités d'information et sensibilisation déjà réalisées Les travailleurs sont déjà invités à déclarer leurs observations Des fiches descriptives des espèces à statuts sont en cours Collaboration confirmée avec Pikogan pour un Calepin vulgarisé Les travailleurs sont déjà invités à déclarer leurs observations Les outils de gestion et de communication sont en cours de bonification Les outils et le canal de transmission ont été mis en place et testés Démarche en cours pour les traductions en anishnabemowin Prochaine étape intégrer l'information à la base de données





SUIVIS DES SIGNALEMENTS

RESPONSABLE, SÉCURITAIRE INNOVANTE

UN NOUVEAU SIGNALEMENT REÇU DEPUIS NOTRE DERNIÈRE RENCONTRE

9e depuis la mise en place de la PGS – Procédure de gestion des signalements

CONTEXTE

- Courriel reçu d'un requérant concernant un bris de son chemin utilisé pour la chasse
- Traitement effectué en signalement afin d'assurer un suivi adéquat

MESURES MISES EN PLACE

- Rencontre avec le requérant effectuée rapidement
- Pistes de solutions identifiées conjointement
- Mise en fonction du plan convenu pour corriger la situation en 2026
- Maintien d'une communication constante avec le requérant

PROCHAINES ÉTAPES

- Rencontre de travail prévue avec le requérant et le responsable des travaux
- Tracer d'un nouveau chemin



BONIFICATION DE LA MISE À JOUR ANNUELLE DES PP

responsable, sécuritaire innovante

MISE À JOUR ANNUELLE DES PARTIES PRENANTES (PP)

- L'exercice a été réalisé durant la période estivale comme chaque année
- Aucune nouvelle partie prenante n'a été ajoutée pendant l'exercice

MÉTHODOLOGIE UTILISÉE

- Identification des sources d'informations potentielles et analyse des sources trouvées
- Bonification des PP en fonction de la connaissance des acteurs de la région
- ► En prenant soin aussi d'inclure celles dont les intérêts pourraient être conflictuels

L'APPORT DES MEMBRES DU COMITÉ DE LIAISON

À votre connaissance, y a-t-il de nouveaux organismes et/ou parties prenantes qui ont vu le jour cette année ?

BONIFICATION DE LA MISE À JOUR ANNUELLE DES PP

RESPONSABLE, SÉCURITAIRE INNOVANTE

VALIDATION DES SOURCES D'INFORMATIONS POTENTIELLES

- Revue de presse Journaux locaux et régionaux
- Registre des communications
- Correspondances d'affaires
- Médias sociaux, etc.

L'APPORT DES MEMBRES DU COMITÉ DE LIAISON

À votre connaissance, y a-t-il d'autres sources d'informations potentielles ?



BONIFICATION DU PLGC

RESPONSABLE, SÉCURITAIRE INNOVANTE

LE PLGC – PLAN LOCAL DE GESTION DE CRISE CASA BERARDI

- Le Plan est mis à jour tous les 2 ans, ou lors de changements
- Il vise à partager rapidement à nos parties prenantes internes et externes
 - Une information vérifiée et transparente en cas de situations critiques
 - Et ce, de façon rapide, réfléchie et efficace

L'APPORT DES MEMBRES DU COMITÉ DE LIAISON

- Suggestion du Comité en 2024 :
 - Ajout des prises d'otage et des rançongiciels aux risques potentiels identifiés au PLGC
- Bonification proposée pour 2025 :
 - Liste des PP prioritaires à informer en cas de crise modérée Niveau 2
 - Employés au site Employés hors-site Entrepreneurs Hecla Mining
 - CMEO CDL Élus locaux Familles d'employés



VALIDATIONS EN VUE DU RAPPORT ANNUEL 2025

RESPONSABLE, SÉCURITAIRE, INNOVANTE

RAPPEL DES OBJECTIFS DU RAPPORT ANNUEL

- Documenter les travaux réalisés par le Comité de liaison
- Mettre en lumière la contribution des membres à l'amélioration continue des pratiques d'Hecla
- Favoriser des liens solides avec la communauté

CONTENU HABITUEL À VALIDER ENSEMBLE

- Mot d'introduction du directeur général
- Résultat du sondage d'évaluation des mécanismes d'échanges d'Hecla Québec
- ► Faits saillants TSM et avancement des objectifs de performance
- Démarche relation de proximité avec VVB

PROPOSITION DE DISTRIBUTION

- Même recette gagnante que celle utilisée pour les années précédentes
- Partage du Rapport par courriel à l'ensemble des parties prenantes prioritaires
- Mise en ligne du Rapport sur le site Internet d'Hecla Québec
- Invitations via les médias sociaux à nos réseaux à aller le consulter Rapport en ligne
 - Par l'équipe Hecla Québec
 - Par les membres du Comité
- ▶ Impressions de quelques copies papier disponibles aux bureaux de Val-d'Or et de La Sarre



FRAIS DE DÉPLACEMENT

RESPONSABLE, SÉCURITAIRI INNOVANTE

PRÉVU AUX MODALITÉS DE FONCTIONNEMENT DU COMITÉ DE LIAISON

- Remboursement des frais de gardiennage
- Le remboursement des frais de déplacement selon les besoins
- Formulaire à remplir
 - À remettre à Mélissa Larouche papier ce soir
 - Ou par courriel plus tard

RAPPEL DES RENCONTRES TENUES EN 2025

- Janvier La Sarre
- Avril Pikogan
- ▶ Juin La Sarre
- Octobre –La Sarre

•



PROPOSITION DE CALENDRIER DE TRAVAIL 2026

RESPONSABLE, SÉCURITAIRE, INNOVANTE

RENCONTRES	DATE ET LIEU
2026	
R25 – RENCONTRE RÉGULIÈRE ✓ Adoption du Rapport d'activités 2025 ✓ Utilisation du territoire ✓ Gestion de l'eau ✓ Projet des futures fosses	28 janvier La Sarre
R26 – RENCONTRE RÉGULIÈRE ✓ Gestion de la consommation d'énergie et des émissions de GES ✓ Retombées socio-économiques 2025 ✓ Projet des futures fosses	1 ^{er} avril La Sarre
R27 – RENCONTRE RÉGULIÈRE ✓ Biodiversité ✓ Parc à résidus ✓ Projet des futures fosses	17 juin Pikogan
R28 – RENCONTRE RÉGULIÈRE ✓ Restauration ✓ Validation du Plan de travail 2027 ✓ Projet des futures fosses	14 octobre La Sarre





